Form No. 3443-900 Rev B

BULLS·EYE™

FieldMagnet 600

N° de modèle 46411—N° de série 321000001 et suivants

Instructions de montage

Sécurité

⚠ PRUDENCE

L'aimant peut recueillir des matériaux coupants ou ferreux au contact desquels vous pouvez vous blesser.

Ne touchez pas le côté dirigé vers le sol de l'aimant qui est utilisé.

⚠ DANGER

Les aimants puissants peuvent nuire aux dispositifs de santé électroniques, tels que les stimulateurs cardiaques et les défibrillateurs, lorsqu'ils sont à proximité et causer des blessures graves, voire mortelles.

Consultez un professionnel de la santé avant d'utiliser ce produit pour comprendre les risques encourus.

Consignes de sécurité générales

Ce produit peut vous blesser. Respectez toujours toutes les consignes de sécurité pour éviter des blessures graves.

- Vous devez lire et assimiler le contenu de ce *Manuel de l'utilisateur* et du manuel de l'utilisateur du groupe de déplacement avant d'utiliser la machine. Assurez-vous que tous les utilisateurs de la machine en connaissent parfaitement le fonctionnement ainsi que celui du groupe de déplacement, et ont bien compris les consignes de sécurité.
- Accordez toute votre attention à l'utilisation de la machine. Ne vous livrez à aucune activité risquant de vous distraire, au risque de causer des dommages corporels ou matériels.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des composants mobiles de la machine.
- N'utilisez pas la machine si tous les capots et autres dispositifs de protection appropriés ne sont pas en place et en bon état de marche.
- N'approchez pas la machine de qui que ce soit pendant qu'elle se déplace.
- N'admettez pas d'enfants dans le périmètre de travail. N'autorisez jamais un enfant à utiliser la machine.
- Arrêtez la machine, coupez le moteur, serrez le frein de stationnement du groupe de déplacement, enlevez la clé et attendez l'arrêt complet de toutes les pièces mobiles avant d'effectuer l'entretien, de faire le plein de carburant ou de déboucher la machine.

L'usage ou l'entretien incorrect de cette machine peut occasionner des accidents. Pour réduire les risques d'accidents et de blessures, respectez les consignes de sécurité qui suivent. Tenez toujours compte des mises en garde signalées par le symbole de sécurité (⚠) et la mention Prudence, Attention ou Danger. Le non respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

Autocollants de sécurité et d'instruction

Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.

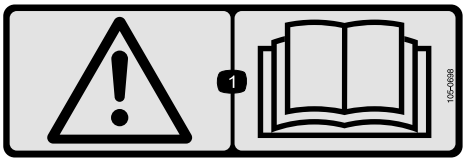

decal105-0698

105-0698

1. Attention – lisez le *Manuel de l'utilisateur*.

decal133-8061

133-8061

© 2021—The Toro® Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420

Enregistrez votre produit à www.Toro.com/bullseye.

Traduction du texte d'origine (FR)
Imprimé aux États-Unis
Tous droits réservés

3443-900

Montage

Pièces détachées

Reportez-vous au tableau ci-dessous pour vérifier si toutes les pièces ont été expédiées.

Description	Qté	Utilisation
Barre de remorquage	1	Assemblage de l'aimant.
Support de barre de remorquage	2	
Boulon (⅜ x 2½ po)	1	
Rondelle (⅜ po)	2	
Rondelle élastique (⅜ po)	1	
Écrou (⅜ po)	1	
Boulon (½ x 3 po)	1	
Rondelle (½ po)	6	
Rondelle élastique (½ po)	3	
Écrou (½ po)	3	
Boulon (½ x 1½ po)	2	
Roue	2	
Bague d'arrêt	4	
Autocollant du numéro de série	1	

Assemblage de l'aimant

1. Installez les supports de la barre de remorquage sur la barre. Serrez les boulons à un couple de 37 à 45 N·m (27 à 33 pi-lb).

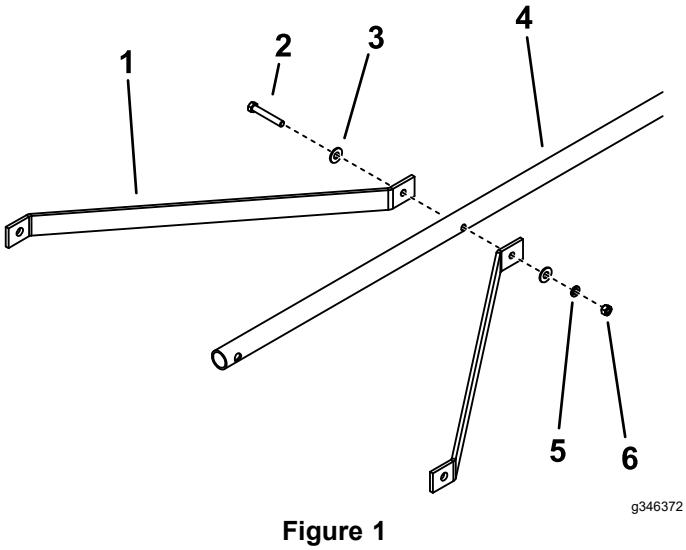

Figure 1

1. Support de barre de remorquage (2)
2. Boulon (⅜ x 2½ po)
3. Rondelle (⅜ po) (2)
4. Barre de remorquage
5. Rondelle élastique (⅜ po)
6. Écrou (⅜ po)

2. Fixez légèrement la barre de remorquage entre les 2 supports centraux sur le boîtier de l'aimant.

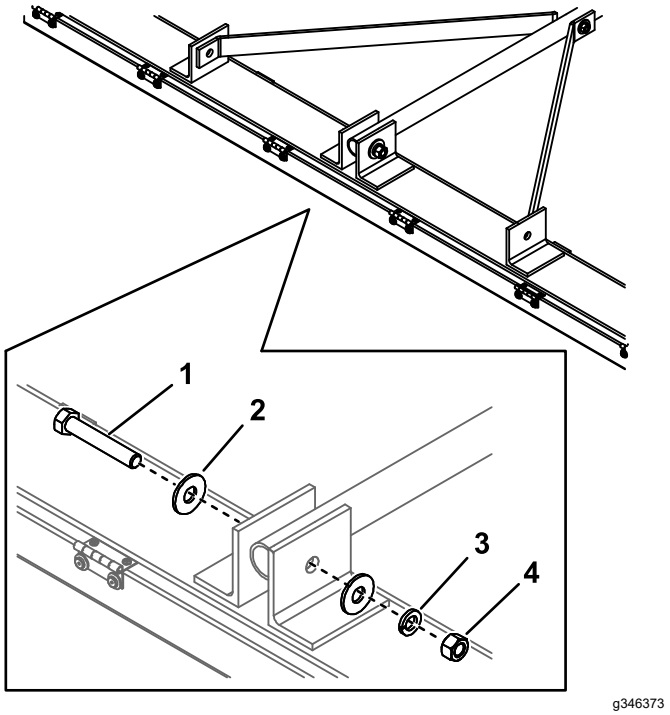

Figure 2

1. Boulon (½ x 3 po)
2. Rondelle (½ po) (2)
3. Rondelle élastique (½)
4. Écrou (½ po)

3. Fixez légèrement les supports de la barre de remorquage sur les supports extérieurs sur le boîtier de l'aimant.

   Remarque: Fixez les supports de la barre à l'intérieur des supports du boîtier.

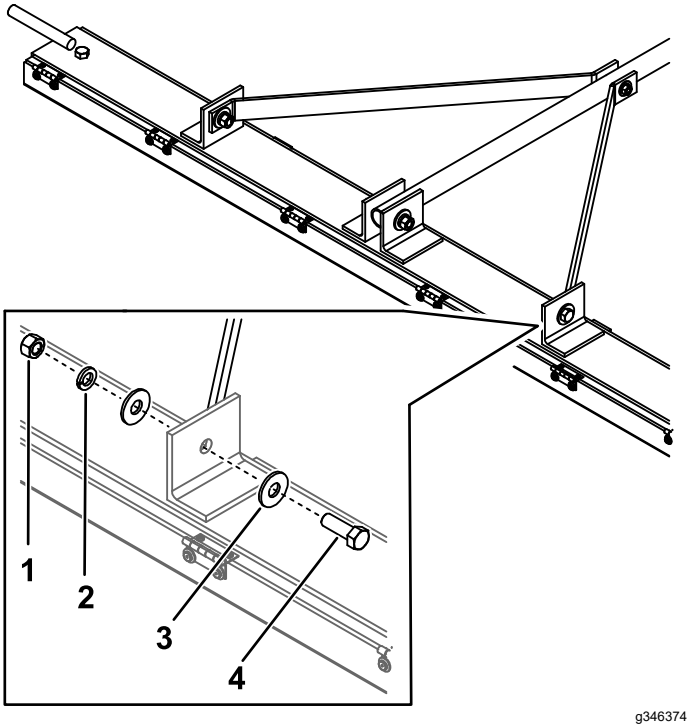

g346374

Figure 3

1. Écrou (½ po)
2. Rondelle élastique (½)
3. Rondelle (½ po) (2)
4. Boulon (½ x 1½ po)

4. Installez les roues sur le boîtier de l'aimant.

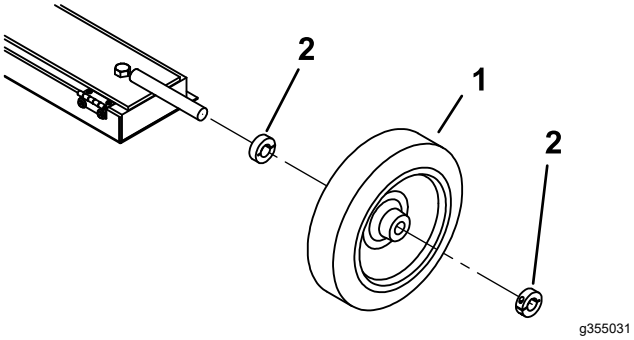

g355031

Figure 4

1. Roue
2. Bague d'arrêt

5. Serrez les vis sur les bagues d'arrêt.

6. Apposez l'autocollant du numéro de série près de l'autocollant Prop 65 sur le boîtier de l'aimant.

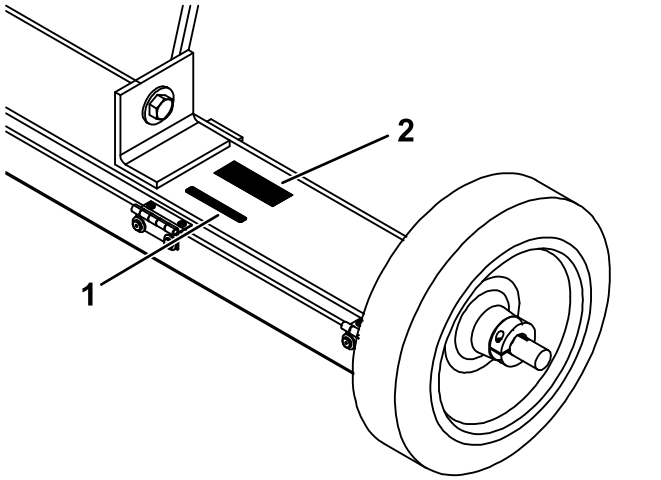

g354010

Figure 5

1. Autocollant Prop 65
2. Autocollant du numéro de série

7. Fixez la boucle de la barre de remorquage à la barre d'attelage d'un groupe de déplacement.
8. Réglez la hauteur de la barre de remorquage de sorte que le bas de l'aimant soit parallèle au sol.
9. Serrez les boulons du boîtier de l'aimant à un couple de 91 à 113 N·m (67 à 83 pi-lb).

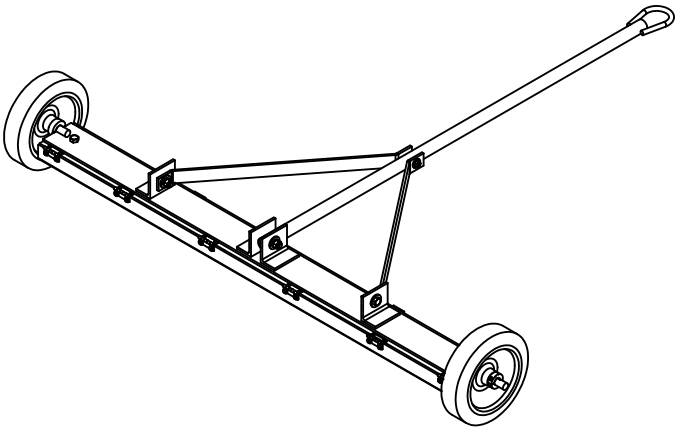

g350691

Figure 6

Vue d'ensemble de l'aimant assemblé

Utilisation

Consignes de sécurité pendant l'utilisation

Consignes de sécurité générales

- Le propriétaire/l'utilisateur est responsable des accidents pouvant entraîner des dommages corporels et matériels et peut les prévenir.
- Portez des vêtements appropriés, y compris une protection oculaire, un pantalon, des chaussures solides à semelle antidérapante et des protecteurs d'oreilles. Si vos cheveux sont longs, attachez-les et ne portez pas de vêtements amples ni de bijoux pendants.
- Accordez toute votre attention à l'utilisation de la machine. Ne vous livrez à aucune activité risquant de vous distraire, au risque de causer des dommages corporels ou matériels.
- N'utilisez pas la machine si vous êtes fatigué, malade, ou sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.
- Ne transportez jamais de passagers sur la machine et tenez les autres personnes et les animaux domestiques à l'écart de la zone de travail.
- N'utilisez la machine que si la visibilité est bonne afin d'éviter les trous ou autres dangers cachés.
- N'approchez jamais les mains ou les pieds des pièces mobiles.
- Avant de faire marche arrière, vérifiez que la voie est libre juste derrière la machine et sur sa trajectoire.
- Faites preuve de prudence à l'approche de tournants sans visibilité, de buissons, d'arbres ou d'autres objets susceptibles de gêner la vue.
- Désengagez l'accessoire (le cas échéant) chaque fois que vous ne l'utilisez pas.
- Arrêtez la machine, coupez le moteur, enlevez la clé, attendez l'arrêt complet de toutes les pièces mobiles et examinez la machine si elle a heurté un obstacle ou vibre de manière inhabituelle. Effectuez toutes les réparations nécessaires avant de réutiliser la machine.
- Ralentissez et faites preuve de prudence quand vous changez de direction, ainsi que pour traverser des routes et des trottoirs avec la machine. Cédez toujours la priorité.
- Ralentissez sur les routes et surfaces accidentées.
- Lorsque l'accessoire est accouplé à un groupe de déplacement et en position levée, son poids affecte la stabilité, le freinage et la direction. Déplacez la machine d'une surface de travail à une autre avec précaution.
- Ne laissez jamais la machine en marche sans surveillance.
- Avant de quitter la position d'utilisation :
  - Garez la machine sur une surface plane et horizontale.
  - Serrez le frein de stationnement.
  - Abaissez l'accessoire.
  - Coupez le moteur et enlevez la clé de contact.
  - Attendez l'arrêt complet de toutes les pièces mobiles avant de quitter la machine.
- N'utilisez pas la machine si la foudre menace.
- Utilisez uniquement des accessoires, des outils et des pièces de rechange Bullseye.

Consignes de sécurité concernant l'utilisation sur les pentes

- Lisez bien les spécifications du groupe de déplacement pour éviter de dépasser ses capacités d'utilisation sur les pentes.
- Les pentes augmentent significativement les risques de perte de contrôle et de retournement de la machine pouvant entraîner des accidents graves, voire mortels. Vous êtes responsable de la sécurité d'utilisation de la machine sur les pentes. L'utilisation de la machine sur une pente, quelle qu'elle soit, demande une attention particulière.
- Vous devez lire et comprendre les instructions relatives à l'utilisation sur les pentes qui figurent dans le manuel et sur le groupe de déplacement.
- Évaluez l'état du terrain, étudiez-le et balisez-le pour déterminer si la pente permet d'utiliser la machine sans risque. Faites toujours preuve de bon sens et de discernement quand vous réalisez cette étude.
- Lire les instructions ci-dessous concernant l'utilisation de la machine sur les pentes et déterminer si les conditions d'utilisation existantes et le site se prêtent à l'utilisation de la machine. Les variations de terrain peuvent modifier le fonctionnement de la machine sur les pentes.
- Évitez de démarrer, de vous arrêter ou de tourner sur les pentes. Évitez de changer brusquement de vitesse ou de direction. Prenez les virages lentement et graduellement.
- N'utilisez pas la machine si la motricité, la direction ou la stabilité peuvent être compromises.
- Enlevez ou balisez les obstacles tels que fossés, trous, ornières, bosses, rochers ou autres dangers cachés. L'herbe haute peut masquer des

obstructions. Les irrégularités du terrain peuvent provoquer le retournement de la machine.

- Tenez compte du fait que la motricité de la machine peut être réduite sur l'herbe humide, en travers des pentes ou dans les descentes. La perte d'adhérence des roues motrices peut entraîner le patinage des roues et la perte du freinage et de la direction.
- Faites preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez la machine près de fortes dénivellations, de fossés, de berges, d'étendues d'eau ou autres dangers. La machine pourrait se retourner brusquement si une roue passe par-dessus une dénivellation quelconque et se retrouve dans le vide, ou si un bord s'effondre. Établissez une zone de sécurité entre la machine et tout danger potentiel.
- Repérez les dangers potentiels depuis le bas de la pente. Si vous constatez la présence de dangers, tondez la pente avec une tondeuse autotractée.
- Dans la mesure du possible, maintenez l'accessoire abaissé au sol quand vous utilisez la machine sur des pentes. La machine peut devenir instable si vous levez l'accessoire pendant l'utilisation sur une pente.
- Faites preuve d'une extrême prudence quand vous utilisez d'autres accessoires. Ceux-ci peuvent modifier la stabilité et entraîner la perte de contrôle de la machine. Laissez toujours la machine en prise dans les descentes. Ne descendez pas les pentes en roue libre (ne concerne que les machines à transmission par engrenages).

Conseils d'utilisation

- Ramassez les matériaux métalliques en tractant l'accessoire en marche avant.
- Ne faites pas marche arrière avec le groupe de déplacement quand vous tractez un accessoire, car vous pourriez endommager le groupe de déplacement et l'accessoire.
- Lorsque vous tournez, assurez-vous que la roue arrière du groupe de déplacement ne touche pas l'accessoire.
- Ne conduisez pas le groupe de déplacement à plus de 12 km/h (7,5 mi/h) quand vous remorquez l'accessoire.
- Pour nettoyer l'aimant, portez des gants, écartez le plateau de libération de l'aimant en utilisant les languettes, et libérez les débris. Ne manipulez pas les débris à mains nues; utilisez une pelle ou un outil similaire. Débarrassez-vous des débris conformément à la réglementation locale et fédérale.

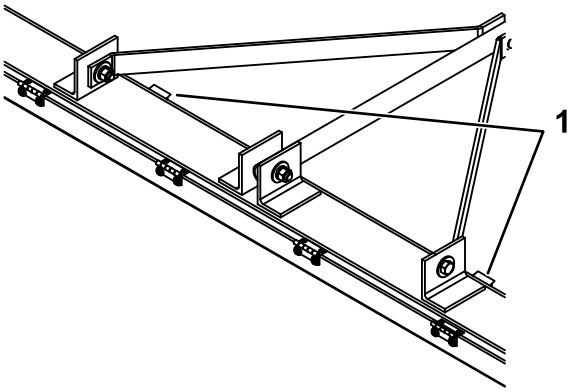

g352411

Figure 7

1. Languettes du plateau de libération

Remarques:

Proposition 65 de Californie – Information concernant cet avertissement

En quoi consiste cet avertissement?

Certains produits commercialisés présentent une étiquette d'avertissement semblable à ce qui suit :

AVERTISSEMENT : Cancer et troubles de la reproduction – www.p65Warnings.ca.gov.

Qu’est-ce que la Proposition 65?

La Proposition 65 s'applique à toute société exerçant son activité en Californie, qui vend des produits en Californie ou qui fabrique des produits susceptibles d'être vendus ou importés en Californie. Elle stipule que le Gouverneur de Californie doit tenir et publier une liste des substances chimiques connues comme causant des cancers, malformations congénitales et/ou autres troubles de la reproduction. Cette liste, qui est mise à jour chaque année, comprend des centaines de substances chimiques présentes dans de nombreux objets du quotidien. La Proposition 65 a pour objet d'informer le public quant à l'exposition à ces substances chimiques.

La Proposition 65 n'interdit pas la vente de produits contenant ces substances chimiques, mais impose la présence d'avertissements sur tout produit concerné, sur son emballage ou sur la documentation fournie avec le produit. D’autre part, un avertissement de la Proposition 65 ne signifie pas qu’un produit est en infraction avec les normes ou exigences de sécurité du produit. D'ailleurs, le gouvernement californien a clairement indiqué qu'un avertissement de la Proposition 65 « n'est pas une décision réglementaire quant au caractère « sûr » ou « dangereux » d'un produit ». Bon nombre de ces substances chimiques sont utilisées dans des produits du quotidien depuis des années, sans aucun effet nocif documenté. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur https://oag.ca.gov/prop65/faqs-view-all.

Un avertissement de la Proposition 65 signifie qu’une société a soit (1) évalué l’exposition et conclu qu’elle dépassait le « niveau ne posant aucun risque significatif »; soit (2) choisi d’émettre un avertissement simplement sur la base de sa compréhension quant à la présence d’une substance chimique de la liste, sans tenter d’en évaluer l’exposition.

Cette loi s’applique-t-elle partout?

Les avertissements de la Proposition 65 sont exigés uniquement en vertu de la loi californienne. Ces avertissements sont présents dans tout l'état de Californie, dans des environnements très variés, notamment mais pas uniquement les restaurants, magasins d'alimentations, hôtels, écoles et hôpitaux, et sur un vaste éventail de produits. En outre, certains détaillants en ligne et par correspondance fournissent des avertissements de la Proposition 65 sur leurs sites internet ou dans leurs catalogues.

Quelles différences entre les avertissements de Californie et les limites fédérales?

Les normes de la Proposition 65 sont souvent plus strictes que les normes fédérales et internationales. Diverses substances exigent un avertissement de la Proposition 65 à des niveaux bien inférieurs aux limites d'intervention fédérales. Par exemple, la norme de la Proposition 65 en matière d’avertissements pour le plomb se situe à 0,5 µg/jour, soit bien moins que les normes fédérales et internationales.

Pourquoi l'avertissement ne figure-t-il pas sur tous les produits semblables?

- Pour les produits commercialisés en Californie, l'étiquetage Proposition 65 est exigé, tandis qu’il ne l’est pas sur des produits similaires commercialisés ailleurs.
- Il se peut qu’une société impliquée dans un procès lié à la Proposition 65 et parvenant à un accord soit obligée d’utiliser les avertissements de la Proposition 65 pour ses produits, tandis que d’autres sociétés fabriquant des produits semblables peuvent ne pas être soumises à cette obligation.
- L'application de la Proposition 65 n'est pas uniforme.
- Certaines sociétés peuvent choisir de ne pas indiquer d'avertissements car elles considèrent qu'elles n'y sont pas obligées au titre de la Proposition 65; l'absence d'avertissements sur un produit ne signifie pas que le produit ne contient pas de substances de la liste à des niveaux semblables.

Pourquoi inclure cet avertissement?

Notre société a choisi de fournir aux consommateurs le plus d'information possible afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées quant aux produits qu'ils achètent et utilisent. Nous fournissons des avertissements dans certains cas d'après ses connaissances quant à la présence de l'une ou plusieurs des substances chimiques de la liste, sans en évaluer le niveau d'exposition, car des exigences de limites ne sont pas fournies pour tous les produits chimiques de la liste. Bien que l'exposition avec nos produits puisse être négligeable ou parfaitement dans les limites « sans aucun risque significatif », nous avons décidé, par mesure de précaution, de fournir les avertissements de la Proposition 65. De plus, en l'absence de ces avertissements, notre société pourrait être poursuivie en justice par l'État de Californie ou par des particuliers cherchant à faire appliquer la Proposition 65, et donc assujettie à d'importantes pénalités.

Déclaration de garantie

Garantie limitée d'un an

Conditions et produits couverts

Votre produit Bullseye (le « Produit ») est garanti contre tout vice de matériau ou de fabrication pendant une période de 1 an. Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre distributeur ou dépositaire agréé auprès duquel vous avez acheté le Produit toute condition que vous estimez couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un distributeur ou d'un dépositaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis à vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Bullseye Commercial Products Service Department
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
+1-952-888-8801 ou +1–800–952-2740

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du Produit dues à l'utilisation de pièces de rechange autres que celles de Bullseye, ou à l'installation et l'utilisation d'accessoires et produits d'une marque autre que Bullseye, ou encore à des modifications non approuvées du Produit, des accessoires ou des pièces de rechange.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés.
- Les défaillances du Produit dues à une mauvaise utilisation du Produit ou à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces d'usure normale (consommables) qui ne sont pas défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement : lames, cylindres, rouleaux et roulements (étanches ou graissables), contre-lames, bougies, roues pivotantes et roulements, pneus, filtres, courroies, et disques, éléments d'ensemencement moulés, rotors, balais, racloirs, lames de décapage, dents de râteau, PDF et barre de remorquage.
- Les défaillances attribuables à une influence extérieure, y compris mais de manière non exhaustive : les conditions atmosphériques, les catastrophes naturelles, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de carburants, liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, eau ou produits chimiques non agréés.
- Les défaillances ou mauvaises performances causées par l'utilisation de carburants (essence, carburant diesel ou biodiesel par exemple) non conformes à leurs normes industrielles respectives.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux. L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant sont couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine. Bullseye peut conserver toutes les pièces qui sont remplacées. Bullseye se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Bullseye se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Bullseye qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un dépositaire agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

Ni Bullseye, ni aucune société impliquée dans la fabrication, la distribution ou la vente d'un produit Bullseye ne sera responsable des dommages indirects, accessoires ou secondaires résultant de ou liés à la vente ou à l'utilisation du Produit, y compris les coûts ou dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation dans le cadre de cette garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse ou implicite, à part la garantie spéciale du système antipollution mentionnées ci-dessous.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Note concernant la garantie du système antipollution

Le système antipollution de votre Produit peut être couvert par une garantie séparée du constructeur du moteur, répondant aux exigences de l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et/ou de la direction californienne des ressources atmosphériques (CARB). Les limitations d'heures susmentionnées ne s'appliquent pas à la garantie du système antipollution. Reportez-vous à la Déclaration de garantie de conformité à la réglementation antipollution fournie avec votre produit ou figurant dans la documentation du constructeur du moteur.